

Notaires associés à Bar-sur-Aube

Honoraires (TTC) des prestations de l'Office Notarial

Art. 50 de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour l'activité et l'égalité des chances économiques
Art. L 444-1 du Code de commerce

Attestation	18 €
Certification de signature	42 €
Consultation générale	108 €
Consultation patrimoniale	sur devis
Estimation immobilière	200 €
Expertise immobilière	sur devis
Recherche et copie d'actes	20 € / acte + 0,50 € / page + 12 € / envoi
Autres prestations	nous consulter

Négociation immobilière :

- prix de 0 à 20.000 €	2.000 €
- prix de 20.000 € à 70.000 €	10%
- prix au-delà de 70.000 €	6%